

# Québécois bleuet, français berlue, même souche

Autor(en): **Juneau, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **50 (1986)**

Heft 197-198

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399793>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## QUÉBÉCOIS *BLEUET*, FRANÇAIS *BERLUE*, MÊME SOUCHE

Donnons en premier lieu, à propos de *bleuet*, un certain nombre de citations de l'époque de la Nouvelle-France. On remarquera que dans les passages retenus la présentation qui est faite du petit fruit du soleil baigne dans le climat d'euphorie provoqué par la découverte du Nouveau Monde.

Ce n'est toutefois pas *bleuet* qui apparaît d'abord dans les anciens textes mais plutôt une forme généralement féminine, soit *blue*. De *blue* naîtra le dérivé *bluet*, puis de *bluet* la forme moins ancienne *bleuet*.

Voici donc la première attestation de *blue* dans le corpus de la Nouvelle-France :

« Il y a [...] des framboisiers, et une petite graine fort bonne à manger, laquelle nous appellons par-deça BLUES. »

La citation est tirée de *La Cosmographie universelle* du moine angoumois André Thevet en 1575 (Paris, XXIII, 1). Huguet, dans son *Dictionnaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle*, enregistre le mot *blue* et cite le passage de Thevet, mais le terme reste obscur pour le seizièmiste.

Le passage de Thevet sera repris presque textuellement par le colonisateur français René de Laudonnière dans *L'Histoire notable de la Floride*... en 1586 ; mais alors le mot y est orthographié *bleue* et, exceptionnellement, se présente avec le genre masculin :

« Il y a [...] des Frâboisiers, une petite graine que nous appellons entre nous BLEUS, qui sont fort bōs à manger » (Fac-similé de l'édition originale, Lyon, 1946, p. 3).

Laudonnière sera traduit l'année suivante par le géographe anglais Richard Hakluyt dans *A Notable Historie Containing Foure Voyages [...] into Florida* ; le passage en question est ainsi rendu :

« There are Raspisses, and a little bearie which we call among us BLUES, which are very good to eate » (Cité d'après M. M. Mathews, *A Dictionary of Americanisms*, Chicago, 1951, réimpr. de 1966, p. 139 b).

En 1609, Marc Lescarbot reprend à son tour, presque littéralement, la phrase de Laudonnière dans son *Histoire de la Nouvelle France* :

« Une petite Graine que nous appellons entre nous BLEUËS, qui sont fort bônes à manger [...] » (Paris, p. 853).

La forme *blue* revient assez régulièrement sous la plume des auteurs de la Nouvelle-France, notamment sous celle de Champlain, et jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En voici deux citations :

« Car je vous assure qu'il se trouve le long des rivieres si grande quantité de BLUËS qui est un petit fruit fort bon à manger, et force framboises, et autres petits fruits, et en telle quantité, que c'est merveilles [...] » (S. de Champlain, *Voyages et découvertures faites en la Nouvelle France...*, 1619, cité d'après l'édition de C.-H. Laverdière, *Œuvres de Champlain*, Québec, 1870, t. IV, p. 21).

On aura remarqué sans doute qu'il reste encore un écho de la petite phrase qui, tel un leitmotiv, revient dans les textes antérieurs : « ... petit fruit fort bon à manger ... ». Et nous présentons maintenant une citation de Gabriel Sagard qui montre combien les Amérindiens aimaient la petite baie bleue :

« En beaucoup d'endroits, contrées, isles et pays, le long des rivieres et dans les bois, il y a si grande quantité de BLUËS, que les Hurons appellent *Ohentaqué*, et autres petits fruits, qu'ils appellent d'un nom général *Hahique*, que les Sauvages en font seicherie pour l'hyver [...], et cela leur sert de confitures pour les malades, et pour donner goust à leur Sagamité, et aussi pour mettre dans les petits pains qu'ils font cuire sous les cendres » (*Le grand voyage du pays des Hurons*, 1632, cité d'après l'édition de E. Chevalier, Paris, 1865, p. 326).

*Blue* revient plusieurs fois dans les textes de Champlain et de Sagard. Le mot est attesté également dans les *Relations des Jésuites* (*bleuë*, Père Paul Le Jeune, 1634), chez Jean de Laet (1640), chez le Père Hennepin (1683) et chez Gédéon de Catalogne (1715).

Le diminutif *bluet*, qui apparaît en 1632 chez Champlain, est fréquent dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Voici quelques attestations de cette forme *bluet* que l'on entend encore aujourd'hui :

« Port au Saulmon qui asseche de basse mer, il y a deux petits islets chargez en la saison de fraises, framboises et BLUETS [...] » (S. de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France occidentale*

*dicte Canada . . .*, 1632, cité d'après C.-H. Laverdière, *ibid.*, t. III, p. 1386).

« La coste du midy est beaucoup plus agreable que celle du Nort, où il y a quantité de rochers en partie couverts de bois, fougeres, BLEUETS et fraizes » (G. Sagard, *Histoire du Canada et voyages*, 1636, cité d'après l'édition d'Edw. Tross, Paris, t. 3, 1865, p. 588).

Quant à la forme moderne, ce n'est qu'à l'époque contemporaine qu'elle s'est vraiment répandue. Mais déjà au XVII<sup>e</sup> siècle elle se profile discrètement :

« [...] ie fus par tout chercher des fraizes et des BLEUËTS, mais tout estoit desja dissipé [...] » (G. Sagard, *ibid.*, p. 742).

On constatera que les formes *bluë*, *bluet* et *bleuët* se trouvent toutes les trois sous la plume de Sagard. Et nous en arrivons maintenant à la première apparition de la forme actuelle *bleuet* :

« [...] petits fruits qu'on appelle ici des BLEUETS, qui ne croissent que sur les rochers ou terres pierreuses [...] » (*Relations des Jésuites*, 1674, cité d'après l'édition de R. G. Thwaites, *The Jesuit Relations . . .*, t. LIX, p. 70).

Aujourd'hui les prononciations les plus courantes, dans le peuple, sont dans l'ordre *b é l ü è*, *b l é è* et *b l u è*. Chez les gens instruits, *b l é è* domine. Au niveau de l'écriture, *bleuet* l'emporte maintenant, mais *bluet* et *beluet* sont toujours connus.

Quelle est l'origine étymologique de *blue*, car c'est la forme la plus ancienne, et de ses dérivés *bluet* et *bleuet*? W. von Wartburg les rattache dans le FEW au francique \**blao* « bleu » (15<sup>1</sup>, 148). Les dictionnaires d'usage actuels suivent l'autorité de Wartburg et donnent la même étymologie. C'est le cas par exemple du *Petit Robert*, c'est également le cas du *Lexis*, du TLF, etc.

En fait, *blue* relève plutôt d'une forme préromane *bulluca*, variante \**belluca*, qui désigne une prunelle (ou prune) ou un petit fruit bleu (FEW 1, 623b ; GPSR 2, 324b ; M. Thom, « Cent phytonymes montbéliardais et franc-comtois de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après Jean Bauhin », dans *TraLiLi*, t. XII, 1, pp. 143-144). *Bulluca* est attesté une seule fois en latin. On le trouve dans la *Vita Columbani* au VII<sup>e</sup> siècle. Cette *Vita* est de Jonas de Bobbio, compagnon de Saint-Colomban. Voici le passage où l'on relève le mot : « mensura pomorum parvulorum quae heremus ille ferebat quae etiam bullucas vulgo appellat » (cf. G. Roques, « La langue de Jonas de Bobbio », dans *TraLiLi*, t. IX, 1, p. 49). Il est assez

remarquable que la fin du passage soit proche du leitmotiv qui caractérise, mille ans plus tard, nos textes de la Nouvelle-France.

L'origine de *blue* et de *bleuet* est donc incontestablement \**belluca*. Mais il est sûr que par la suite *bleuet* a subi l'influence de l'adjectif *bleu*.

En galloroman *blue* ou variantes, défini par « myrtille » ou « airelle », est connu en normand — d'où peut-être il est venu en Nouvelle-France —, en lorrain, en francomtois et dans les parlers de la Suisse romande (v. M. Massicotte, *Le parler rural de l'Ile-aux-Grues*, Québec, 1978, p. 248). L'attestation la plus ancienne de *blue* dans les parlers galloromans était jusqu'à présent de 1763 (v. GPSR) ; nous reculons donc celle-ci de près de deux siècles.

*Bleuet* ou variantes « myrtille » est aussi vivant, tout comme le simple *blue*, en normand, en lorrain, en francomtois et dans les parlers francoprovençaux de la Suisse (v. Massicotte, *ibid.*).

Notre propos est maintenant de montrer que les mots français *berlue* et *bluette* « petite étincelle » découlent également de \**belluca*.

L'origine de ces mots a fait difficulté. On est certain que *bluette*, mot qui vit toujours dans de nombreux patois mais qui est considéré comme archaïque en français actuel (v. FEW 9, 146b ; TLF ; ALF 493 ; Huguet 1, 546a ; PRobert 1981 ; etc.), dérive de l'a.fr. \**belue* « étincelle », assuré par l'a.pr. *beluga* ; *belue* est connu du reste à Lyon, d'où il a pu pénétrer dans les parlers d'oïl (v. FEW 9, 146a). D'autre part, l'emploi chez Rutebeuf de *bellue* dans le sens figuré de « discours, parole destiné à aveugler l'esprit » confirme l'existence de \**belue* « étincelle » en langue d'oïl à époque ancienne ; cp. également le m.fr. *belluer* v.tr. « éblouir, tromper (qqn) », « mal voir (la lumière) » vers 1370 environ (v. TL 1, 493).

L'auteur du FEW a fait découler ces mots, pour ne retenir que l'hypothèse la plus connue, du latin de basse époque *famfaluca*, issu du grec *pompholyx* « bulle d'air ». Les deux premières syllabes de *famfaluca* auraient fait place au préfixe latin *bis-*, à l'origine à la fois de \**biluca*, d'où \**belue*, *bluette*, etc., et de \**bisluca*, d'où *berlue*, *éberlué*... (v. FEW 9, 149-150 ; BW<sup>5</sup>). Voilà bien des astérisques dans le firmament étymologique français.

Tous ces mots se greffent en réalité sur une autre souche, la base préromane *bulluca*, var. \**belluca*, qui est à la source également, comme on vient de le voir, du québécois *bleuet*. *Bulluca* « prunelle » (ou ses

descendants) a pris le sens d'« étincelle » par suite de l'homonymie du lat. pop. *prūna* « prune », forme féminine issue du pluriel neutre du lat. class. *prūnum* « id. », et du lat. class. *prūna* « charbon ardent » (qui a des représentants dans les patois au sens d'« étincelle »). *Prūna*, perçu comme polysémique, a donné par analogie son second sens au mot préroman.

Quant au caractère expressif, voire dépréciatif de *berlue*, d'*éberlué*, de maintes formes anciennes (par ex. ci-dessus l'a.fr. *bellue* et le m.fr. *belluer*) et patoises, il est dû pour une bonne part à *éblouir* et à sa famille ; cette influence se manifeste même sur le plan formel dans *éberlué*.

Le *r* de *berlue* et de ses dérivés provient sans doute de l'attraction de descendants prefixaux de *lūx* et de *lūcere*, eux-mêmes teintés souvent d'une coloration dépréciative : soit a.fr. *treslue* « tromperie », *tresluer* « tromper », fr. arch. *avoir le trelu* « avoir la berlue » de 1635 à Boiste 1803, norm. *terlu* « hallucination », dialectal *terluire* « briller », a.fr. *erlue* « tromperie », fr. *reluire* depuis *Roland* (souvent prononcé avec *er-* en syllabe initiale), etc. (v. FEW 5, 430-431 et 478). Cela dit, il paraît à peu près sûr que l'élément *ber-*, tissu lexical aux fils étymologiques multiples, si répandu dans les patois (*berdouiller*, *berdasser*, *berlander*, etc.), a attiré très tôt dans son giron *berlue* et les siens.

Un mot, avant de conclure, au sujet du français *prunelle* (de l'œil). On a toujours pensé que ce mot dérivait de *prunelle* « prune ». Pourquoi ne pas y voir plutôt une influence de *prūna* « charbon ardent » ? D'ailleurs, on a dans un document latin du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle *prunella* que A. Souter, dans *A Glossary of later Latin to 600 A.D.*, définit « bit of coal » avec point d'interrogation. Cette incertitude est à rayer.

En conclusion, il est bon de rappeler que les deux *prūna* latins se sont répercutés sur *bulluca* qui est ainsi devenu polysémique. Là est la clef de toute l'argumentation.

Par leur génie intuitif, les écrivains pressentent parfois des liens étymologiques réels. Nous laissons le lecteur sur ce passage admirable de Félix-Antoine Savard dans *Menaud, maître-draveur* (chap. VI) :

« Alors, les bleuetières, on les voit aussi se fleurir de filles brunes au large chapeau sous lequel, — ah ! les coquettes, — brillent, comme deux bleuets de velours, des yeux amadoueurs [...] ».

Québec.

Marcel JUNEAU

